

# CGC FINANCES PUBLIQUES

## Le syndicat des cadres A

### GT Projet PILAT- 2024

#### Le projet PILAT

Le projet PILAT (Pilotage et Analyse du contrôle) vise à moderniser le système d'information du contrôle fiscal en supprimant les interruptions entre applications et en centralisant les échanges entre les acteurs du contrôle fiscal. Il couvre toutes les phases du contrôle fiscal : recherche et ciblage, suivi du contrôle, recouvrement des créances, et gestion contentieuse. Le projet adopte une approche collaborative en impliquant les futurs utilisateurs (vérificateurs, agents de pilotage, etc.) depuis 2018, avec la livraison progressive des modules.

L'application centrale, PILOT CF, intégrera les fonctionnalités des anciennes applications (ALPAGE, RIALTO/MEMO, CFIR) et sera déployée à partir de l'été 2024. Elle permettra la gestion dématérialisée des décisions et des dérogations. Le module de conséquences financières sera intégré après CFIR dans ALPAGE, facilitant la prise en charge des créances fiscales via des processus automatisés et sécurisés.

Le déploiement complet de l'application se fera en deux phases en 2024, pour les services de contrôle des professionnels et des particuliers. Des travaux d'adaptation sont en cours pour intégrer les diverses procédures fiscales.

De nouvelles applications comme le PORTAIL CF, la VUE 360 (qui permet de visualiser la synthèse des données présentes dans le système d'information de la DGFIP relatives à un contribuable), GALAXIE, ALERTES CF, et ALTO 3 sont aussi développées pour améliorer les outils à disposition des agents. La BACO, base de documentation du contrôle fiscal, sera la dernière composante, avec les travaux reportés.

Le projet vise à offrir une vue centralisée des données fiscales, des outils graphiques pour visualiser les relations entre entités, et des alertes pour suivre les événements liés aux affaires fiscales.

#### Les services impactés par le projet PILAT

Tous les services liés au contrôle fiscal :

- Services de gestion : Accès à l'environnement PILAT et suivi des opérations de contrôle dans PILOT-CF.
- Services de la Recherche : Utilisation de nouveaux outils (VUE 360, GALAXIE, ALERTES-CF) et fonctionnalités de PILOT-CF (gestion de documents, suivi des missions, tableaux de bord).
- Services d'expertise : Accès à PILAT avec outils et fonctionnalités similaires à ceux des services de la Recherche, incluant la dématérialisation des échanges.
- Services de programmation : Accès à PILAT pour la gestion et suivi des opérations, listes SJCF1D, et dématérialisation des échanges.

- Services de contrôle : Utilisation complète de PILAT pour la gestion et suivi des affaires, documents, et dématérialisation des échanges.
- Services de recouvrement : Accès à PILAT pour l'automatisation des demandes, suivi du recouvrement, et échanges dématérialisés.
- Services du contentieux : Accès à PILAT pour le suivi du contentieux des créances et échanges dématérialisés.

## **Les autres services de la DGFIP**

Il est prévu de donner accès aux outils VUE 360 et GALAXIE aux services de gestion fiscale et de gestion publique, afin qu'ils puissent consulter les situations fiscales et l'environnement fiscal des contribuables. Les dossiers de conformité au règlement général de protection des données ont été mis à jour et seront soumis au délégué à la protection des données avant l'été 2024. De plus, tous les services de la DGFIP auront accès au module PILOT-CF pour l'échange d'informations et la mobilisation du renseignement interne.

## **Les services des administrations partenaires qui participent à la lutte contre la fraude**

Les administrations partenaires (DGDDI, TRACFIN, Ministère de la Justice, organismes sociaux) auront accès à certains outils de l'environnement PILAT. Les besoins et les évolutions juridiques nécessaires, surtout en termes de protection des données, sont en cours d'analyse. Actuellement, deux accès sont déjà prévus : GALAXIE pour la DGDDI et PILOT-CF pour TRACFIN.

## **II - Conséquences sur les conditions de travail**

Le projet PILAT vise à :

- Valoriser les travaux des agents et faciliter le pilotage des missions.
- Éliminer les ruptures applicatives et les redondances de saisie.
- Moderniser et faciliter les missions des agents.
- Assurer la dématérialisation des échanges et le suivi des affaires.
- Sécuriser le recouvrement et le contentieux.

## **III - La conduite de projet**

Le projet était également suivi mensuellement par le DGA jusqu'à mars 2024 et bi-annuellement par la DITP et la DINUM, étant l'un des 50 plus grands projets de l'État (TOP 50).

Le projet est piloté par une équipe dédiée, avec une comitologie régulière pour assurer le suivi. Il a fait l'objet d'un accompagnement de la DINUM pour sécuriser son avancement. Il est divisé en deux phases :

- PILAT 1 (jusqu'à fin 2024) : Livraisons progressives des modules de base.
- PILAT 2 (2024-2027) : Intégration complète des fonctionnalités de gestion, suivi des documents et motifs de contrôle.

## **Moyens alloués au projet PILAT**

Les moyens alloués incluent une équipe de projet (SJCF1A- DP2, MCGSI pour le suivi budgétaire et DGS pour la protection des données), des réunions thématiques annuelles et un budget de 33 M€ pour PILAT 1 et 18 M€ pour PILAT 2.

## Accompagnement du changement et communication

Une stratégie de communication et de formation est mise en place pour faciliter l'adoption des nouveaux outils et processus. Cela inclut des communications internes et externes, des visites de terrain, des webinaires.

Des relais locaux, appelés ambassadeurs, sont désignés pour accompagner le changement. Ils participent à des webinaires et réunions via les communautés NOVAE.

Supports d'information : Un espace PILAT est créé sous Portail CF, Ulysse CF et Nausicaa pour accéder aux notes de déploiements, guides utilisateurs, et FAQ. La lettre E-FIP, la page d'accueil Ulysse, des webinaires, et des visioconférences sont également utilisés pour informer les agents de la DGFIP.

Formation : des formations continues (tutoriel, -e-formation et en présentiel) pour les agents et chefs de services du contrôle fiscal sont prévues et sont en cours d'élaboration avec l'ENFIP.

La DGFIP a lancé en 2018 le projet PILAT qui accuse actuellement un retard de plus de deux ans.

Le coût prévisionnel du projet a presque quadruplé, passant de 36 M€ à 123 M€ (estimation mai 2024). Comment la DGFP a-t-elle pu se tromper autant dans le chiffrage même si des nouveaux éléments ont été pris en compte (coût du temps agents par exemple) ?

Seul le projet PILAT 2 (2024-2027) permettrait, sur le papier, de décroiser l'information et de suivre une chaîne continue entre les motifs de contrôle et les irrégularités constatées.

Cependant pour la CGC une dimension essentielle n'est pas développée dans la « fiche d'impact ». Celle des agents.

En effet, PILAT réorganisera toute la chaîne de travail du contrôle fiscal et du recouvrement mais aucune étude d'impact sur l'organisation et les conditions de travail des agents n'est abordée (alors que PILAT sera un applicatif très structurant).

-----

**Le syndicat des cadres A, CGC Finances Publiques, vous informe, sans polémique.**

**Il vous représente, vous soutient et vous défend au mieux de vos intérêts.  
Adhérez !**

**Consultez toutes nos informations sur le site :  
[www.cgc-dgfip.info](http://www.cgc-dgfip.info)**